BIBLIOTHÈQUE

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ | 0 – 16 ANS

Les bibliothèques de l'Île Perrot sont fières d'inviter les jeunes âgés de 0 à 16 ans à participer au Club de lecture d'été de la Banque TD. Cette activité a pour but de promouvoir le goût de la lecture et de permettre aux élèves de maintenir leurs acquis scolaires tout au long de l'été.

THÈME : MYTHIQUE ET LÉGENDAIRE

Inscription : 11 juin au 11 août 2022.

Lors de l'inscription, une trousse de lecture sera remise à chaque lecteur avec d'autres belles surprises. La fête de clôture aura lieu le vendredi 12 août de 13h30 à 15h30, à la bibliothèque de Pincourt.

Pour toutes informations : **(514) 453-1751, poste 230** ou par courriel **info.biblio@ile-perrot.qc.ca.**

De l'information est également disponible en ligne au **www.ile-perrot.qc.ca/clubtd**

TARIFICATION/INSCRIPTION POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Tarification	Inscription
GRATUIT pour les résidents	1 pièce d'identité (Assurance maladie, carte étudiant) et une preuve de résidence
100$ pour les non-résidents	1 preuve de résidence (Permis de conduire, factures récentes, etc.) et une preuve d'identitité

Les enfants âgés de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un tuteur afin de signer la fiche d'inscription. Les étudiants de 14 ans et plus doivent présenter une preuve de résidence.

PISCINE MUNICIPALE ET JEUX D'EAUX

La piscine municipale est accessible depuis le 11 juin.
Pour connaître les modalités d'accès,
consultez le www.ile-perrot.qc.ca/piscine

LES JEUDIS MONDAINS

En préparation à la 10e édition du VIP en Blues, nous vous invitons au parc des Citoyens les jeudis 7 et 14 juillet ainsi que les 4 et 11 août 2022. Des prestations de blues auront lieu alors que vous pourrez déguster différents produits dans les ateliers offerts par les distilleries ou microbrasseries participantes! On vous attend dès 19 h :

7 JUILLET : **BLUE BERRY JAM**
14 JUILLET : **SLIM DUBOIS**
4 AOÛT : **ALEXIS ARBOUR**
11 AOÛT : **DANCE KNIGHTS**

FÊTE DES CITOYENS

Exceptionnellement cette année, la Fête des Citoyens aura lieu le 16 juillet de 13 h à 23 h au parc des Citoyens. Plusieurs activités familiales seront au rendez-vous, en plus de spectacles, camions de cuisine de rue, une activité à caractéristique historique dans le cadre du 350e anniversaire de l'île Perrot, et finalement, des feux d'artifice. Un événement à ne pas manquer!

POUR RESTER INFORMÉ, CONSULTEZ FRÉQUEMMENT LE SITE INTERNET DE LA VILLE (WWW.ILE-PERROT.QC.CA) ET ABONNEZ-VOUS À LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE.

LE PERROTOIS
ÉTÉ 2022

CETTE BROCHURE EST IMPRIMÉE SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ.

LES LUNDIS EN FOLIE

Une panoplie d'activités vous attendent dans le cadre des *Lundis en folie* tout au long de l'été!

11 juillet – 18 h 30 à 20 h 30 - Parc de la Famille
RENDEZ-VOUS MASQUÉ
Les enfants pourront rencontrer leur personnage de dessin animé favori et immortaliser le tout en photo!

18 juillet – 14 h à 19 h - Pointe de Brucy
ÉCOSURF
Une inscription sera nécessaire. Suivez nos réseaux sociaux pour ne pas manquer la période d'inscription.

25 juillet - 19 h à 20 h 30 - Parc de la Famille
SPECTACLE D'HUMOUR
Soirée parfaite pour vous divertir en famille! Trois humoristes et un animateur vous feront vivre une belle soirée de rires! Apportez vos chaises, couvertures, boissons et grignotines.

1er août - 18 h à 20 h 30 - Quai 34e Avenue
SÉANCES PHOTO FAMILIALES
Envie d'une belle photo de famille à jour? Une inscription sera nécessaire. Suivez nos réseaux sociaux pour ne pas manquer la période d'inscription.

8 août - 18 h 30 à 20 h - Parc Lucien-Manning
CHEERLEADING ET *PARKOUR* AVEC GYMINI
Venez essayer le cheerleading ainsi que le *parkour* avec les entraîneurs du Club Gymini!

LES MARDIS DANSANTS
PARC DES GÉNÉRATIONS (SOUS LE PAVILLON PERMANENT)

Du 28 juin au 16 août, de 18 h 30 à 21 h
Venez danser sur le plancher de danse au parc des Générations!
Vous pourrez y apprendre différentes danses en ligne avec vos amis.

crédit photo : Josiane Farand

MARCHÉ DES SAVEURS DE L'ÎLE-PERROT
PARC DES GÉNÉRATIONS

Tous les mercredis jusqu'au 22 septembre, de 15 h à 19 h
Plus d'une vingtaine de marchands seront présents tout l'été afin de vous offrir des produits frais et locaux. C'est le moment d'encourager local et de découvrir de nouvelles saveurs de chez nous.

Pour plus d'informations sur l'activité, consultez le www.ile-perrot.qc.ca/marchesaveurs.

Crédit photo : Myriam Frenette

Actualités municipales

VIP en Blues

Après deux ans d'absence, nous serons de retour le 17 septembre 2022! Suivez nos réseaux sociaux et visitez notre site Web pour les prochains détails.

Festivités du 350e

L'année 2022 marque le 350e anniversaire de la fondation de la seigneurie de l'île Perrot. Pour l'occasion, plusieurs festivités auront lieu sur le territoire. Pour connaître la programmation et tous les détails, nous vous invitons à consulter notre section Web *événements et activités populaires*.

Une œuvre d'art chez nous, à la Ville de L'Île-Perrot ! La promesse de l'arbre : hommage aux bâtisseurs.

Le Conseil des arts et de la culture de Vaudreuil-Soulanges (CACVS) et le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSSMO), vous présentent une première œuvre d'art dans la région, signée par la sculptrice Marie-Ève G. Rabbath, dont l'une des parties se trouve à la bibliothèque Guy-Godin L'artiste nous propose de raconter les origines d'un projet important pour la communauté : celle du futur Hôpital de Vaudreuil-Soulanges. Elle souhaite rendre hommage aux bâtisseur(e)s qui ont inspiré son arrivée dans la région grâce à une grande œuvre composée de six parties.

Comité de démolition

La Ville s'est récemment dotée d'un nouveau Règlement sur la démolition d'immeubles. La Ville a adopté ce règlement pour plusieurs raisons :

- Pour protéger le patrimoine immobilier de L'Île-Perrot
- Pour préserver l'assiette fiscale de la Ville
- Pour combattre la pénurie de logements

L'examen des demandes sera effectué par le comité de démolition, composé de membres du Conseil municipal. Les demandes seront analysées en fonction de plusieurs critères. Pour plus d'informations sur le comité de démolition, visitez la section *Services aux citoyens* de notre site internet.

Jour de la Terre

La ville de L'Île-Perrot a participé, le samedi 23 avril dernier, à la célébration du jour de la Terre. Cette célébration s'est voulue pratique; nous voulions donner aux Perrotoises et Perrotois des moyens pour faire leur part pour notre planète.

Du compost, du paillis et des semences d'asclépiades ont été distribués à plusieurs citoyens dans le stationnement de l'hôtel de ville. L'activité a été un succès; nous avons dénombré la visite de 152 véhicules. Nous avons déjà hâte à l'année prochaine!

Également, la Ville a mis en place de nouvelles mesures environnementales, dont de nouvelles subventions pour l'achat d'un baril récupérateur d'eau, pour l'achat de couches lavables, pour l'abattage d'un frêne infesté par l'agrile du frêne et pour la plantation d'un nouvel arbre pour remplacer un frêne abattu.

Visitez notre nouvelle section *subventions* sur la page internet de la Ville pour plus d'informations ou pour faire une demande : www.ile-perrot.qc.ca/services-aux-citoyens/environnement

Quelques rappels

Arrosage

L'arrosage des pelouses est permis les jours suivants entre 20 h à 23 h :

- Les jours impairs pour les adresses impaires
- Les jours pairs pour les adresses paires

Les systèmes d'arrosage automatique peuvent uniquement être utilisés de 3 h à 6 h le dimanche, le mardi et le jeudi.

Bruit

Nous vous rappelons que les bruits liés aux travaux sont permis selon l'horaire suivant :

- **Lundi au vendredi :** 7 h à 21 h
- **Samedi et dimanche :** 9 h à 18 h

En dehors de ces périodes, n'utilisez pas d'équipement bruyant (tondeuse, souffleuse à feuilles, scie mécanique, etc.) afin d'assurer la tranquillité du voisinage.

Piscine

Saviez-vous qu'en vertu du règlement municipal de zonage et du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles, plusieurs normes de sécurité sont à respecter au moment d'installer une piscine? Pour plus d'informations ou pour demander un permis, s-insp@ile-perrot.qc.ca ou 514 453-1751, poste 252.

Sécurité incendie

Feux extérieurs

En tout temps sur le territoire de la Ville de L'Île-Perrot, il est interdit de faire des feux à ciel ouvert. Il est obligatoire d'avoir un foyer réglementaire pour faire un feu extérieur. Pour être conforme, un foyer extérieur doit :

- ***Être installé sur une surface non combustible (gravier, terre battue);***
- ***Être muni d'un pare-étincelles dont les ouvertures sont d'une dimension maximale de 1 cm.***

Même si votre foyer est conforme aux normes de sécurité incendie, le règlement municipal 695 (RMH 450) sur les nuisances, article 28, stipulant que : « *Constitue une nuisance et est prohibé le fait d'allumer, de faire allumer ou de permettre que soit allumé un feu de quelque genre que ce soit dont la fumée ou les cendres se répandent sur la propriété d'autrui.* », pourrait s'appliquer si la fumée incommode votre/vos voisin(s).

Pour savoir quel genre de foyer vous pouvez utiliser, nous vous invitons à contacter le Service de sécurité incendie au 514 453-1751, poste 239

Jardinage

L'été, les zones de végétation sont plus sèches et donc plus propices aux incendies.

- Arrosez régulièrement votre jardin, vos plantes, vos haies, votre paillis, etc., tout en respectant la réglementation d'arrosage de la municipalité.
- Privilégiez les pots en argile, car ils conservent mieux l'humidité et ne sont pas combustibles.
- Entreposez vos sacs de terre à l'abri des rayons du soleil et à l'écart de tout matériau combustible.

Mégots de cigarettes

Ne jetez jamais vos mégots de cigarettes dans un pot de fleurs, dans un jardin ou dans une plate-bande. Plusieurs terreaux sont enrichis d'engrais chimiques ou d'autres substances combustibles. Un mégot peut se consumer durant plus de 3 heures! Vous pourriez donc facilement déclencher un incendie.

- Éteignez toujours vos mégots dans un cendrier ou dans un contenant non combustible (p. ex. boîte de conserve) rempli de sable ou d'eau.
- Placez le cendrier sur une surface stable, loin de tout objet inflammable.
- Assurez-vous que tous les mégots soient bien éteints avant de vider le cendrier.

Dates importantes

Collecte des résidus verts

27 juin, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août

Les résidus verts doivent être placés dans des sacs en papier ou dans un contenant réutilisable.

Collecte des branches

Semaines du 4 juillet, du 1er août et du 5 septembre

La durée de la collecte dépend de la quantité de branches sur le territoire. Si nos équipes ne sont pas passées le lundi, elles passeront dans les jours suivants.

Autres dates à noter

19 et 20 juin : Ventes-débarras autorisées
24 juin : Fête nationale du Québec (services municipaux et bibliothèque fermés)
28 juin : Début des *Mardis dansants* (voir recto)
1er juillet : Fête du Canada (services municipaux et bibliothèque fermés)
11 juillet : Début des *Lundis en folie* (voir recto)
21 août : Fermeture de la piscine municipale
3, 4 et 5 septembre : Ventes-débarras autorisées
5 septembre : Fête du Travail (services municipaux et bibliothèque fermés)